

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 4

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est au fond l'emploi du mot « préfabriqué » qui a été limité, dans la pratique, à la préfabrication de pièces en béton. Mais, à mon avis, il n'y a aucune différence entre la préfabrication des coffrages, des façades, des éléments sanitaires, des cuisines ou autres éléments.

Les avantages de l'industrialisation dans la construction des ensembles locatifs vont de plus en plus convaincre architectes, ingénieurs et entrepreneurs, mais ne peuvent pas être exploités valablement sans une étroite collaboration et beaucoup de bonne volonté.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section SIA, fondée en 1874)

Rapport d'activité 1967

1. Avant-propos

Le comité souhaite que le présent rapport d'activité, plus qu'une énumération ou un état de situation, soit une possibilité d'information.

Peut-être qu'à sa lecture, certains membres auront la possibilité de contacter des collègues susceptibles de leur donner des renseignements utiles, d'autres désireront peut-être se joindre à nos travaux.

Pour nous, l'élargissement du cercle des membres ayant une participation effective demeure un des premiers buts de nos programmes.

A ce titre, la création de multiples groupes de travail sur des objets précis, concrets, susceptibles d'être traités rapidement, a été un succès et nous nous efforcerons à l'avenir de continuer à promouvoir cette forme d'activité.

2. Effectifs

2.1 Tableau

	Admis-sions	Démis-sions	Trans-ferts + -	1967
Architectes	10	1	3 8	184
Ingénieurs civils	19	3	4 7	331
Ingénieurs électriques	1	3	— 3	75
Ingénieurs mécaniciens	7	—	1 —	61
Ingénieurs chimistes	1	—	— —	13
Ingénieurs ruraux	1	—	— —	7
Ingénieurs agronomes	—	—	— —	2
Ingénieurs forestiers	1	—	— —	10
Ingénieurs physiciens	—	—	— —	6
Géomètres	—	—	— —	8
Géologue	—	—	— —	1
Totaux	40	7	8 20	698

2.2 Commentaires

Nous avons eu le chagrin de perdre huit membres :

MM. Edmond Meylan, ingénieur civil ; Fernand Couchepin, ingénieur civil ; Charles Borel, architecte ; Grégoire M. Blanc, ingénieur électrique ; Frédéric Gilliard, architecte ; Louis Gabella, ingénieur civil ; Justin Alberti, ingénieur civil ; Charles Keusch, ingénieur électrique.

Notre société gardera le meilleur souvenir de ces disparus.

Ont démissionné :

MM. V. Jacot des Combes, ingénieur électrique ; Marc Marguerat, ingénieur civil ; Edmond Lob, ingénieur civil ; Georges Quellet, ingénieur électrique ; Cyrus Yéchouroun, ingénieur électrique ; Maurice de Miéville, ingénieur civil ; Adolphe Raach, architecte.

Les membres suivants ont demandé leur transfert d'autres sections à la SVIA :

MM. Konstantin Roduner, architecte ; Philippe Guyot, architecte ; J.-P. Dresco, architecte ; Gilbert Monay, ingénieur civil ; Henri Piguet, ingénieur civil ; Michel Hirbec, ingénieur civil ; Jean-Claude Badoux, ingénieur civil ; Bernard Klaiber, ingénieur mécanicien.

Les membres suivants ont demandé leur transfert à d'autres sections SIA :

Mme Josette Quattropani, architecte ; MM. Jean-Jacques Gerber, architecte ; Walter Francesco, ingénieur électrique ; Edouard-Paul Eugster, ingénieur physicien ; Jean-Paul Meyer, ingénieur physicien.

Les membres suivants, domiciliés à l'étranger, ont demandé à sortir de la SVIA pour devenir membres isolés :

MM. A. Liokis, architecte ; John Burfield, architecte ; Pierre Noyer, architecte ; Gabriel Du Pasquier, architecte ; Philippe Bovy, ingénieur civil ; Emmanuel Gavillet, ingénieur civil ; José Campos, ingénieur civil ; Eustache Tempehos, ingénieur civil ; François Pfister, architecte ; Fred Gramm, architecte ; Carlo Francioli, ingénieur civil ; Renaldo Francioli, ingénieur civil ; L. Cacoulidis, ingénieur civil ; J. Tolra, ingénieur électrique ; Henri Demiéville, ingénieur électrique.

Nous avons le plaisir d'admettre dans notre section :

Architectes : MM. J.-P. Hamel ; Pierre Bonnard ; Jean-Marc Lamunière ; René Gindroz ; Ian Urwin ; Jean-Denis Lyon ; Walter Hess ; Roger Messmer ; Christian Eicher ; François Politta.

Ingénieurs civils : MM. M. Hussain Khan ; Jacques Raymond ; Marcel Meuwly ; Peter Hans Wildi ; André Bertoncini ; Pierre Avril ; Serge Dubois ; René Barthassat ; Manuel Beltran ; Achille Floros ; Jean-Paul Vuillemin ; Charles Straub ; Zohair Boubaker ; Bernard Hagin ; Frédéric Jomini ; Claude Kramer ; Jean-François Thonney ; Charles Jaeger ; Roger Hagin.

Ingénieur électrique : M. Endre Pongrác.

Ingénieurs mécaniciens : MM. Athanase-Phœbus Calyvas ; François Wyss ; Giulio Ferrari ; Paul Helfer ; Dimitri Viazemsky ; Jean-Pierre Wildi ; Khalil Fahmy.

Ingénieur rural : M. Jean-Paul Indermühle.

Ingénieur chimiste : M. Leslie Klipfel.

Ingénieur forestier : M. André Monney.

Les membres suivants font partie de la SIA depuis trente-cinq ans et sont de ce fait devenus membres émérites :

MM. Pierre Bovon, ingénieur civil ; René Gonin, architecte ; Bruno Kilchenmann, ingénieur électrique ; Maurice Kraft, ingénieur électrique ; Julien Meroz, ingénieur civil ; Adolphe Raach, architecte ; Jean-Pierre Vouga, architecte.

Nous félicitons très chaleureusement ces membres de cette distinction.

3. Activité des organes de la société

3.1 Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire de la SVIA s'est tenue le 24 février 1967, à Lausanne. L'ordre du jour en était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 1966.
2. Rapport d'activité pour 1966.
3. Rapport de gestion :
 - 3.1 Comptes 1966.
 - 3.2 Rapport des vérificateurs.
 - 3.3 Budget 1967.
 - 3.4 Cotisations 1967.
4. Elections statutaires :
 - 4.1 Election d'un membre au comité de section en remplacement de M. R. Hofer, ingénieur, démissionnaire.
 - 4.2 Délégués à l'assemblée des délégués de la SIA.
 - 4.3 Vérificateurs des comptes.
5. Candidatures :
 - 5.1 M. K. Fahmy, ingénieur mécanicien.
Parrains : MM. A. Besson, J.-P. Alioth.
 - 5.2 M. P. Helfer, ingénieur mécanicien.
Parrains : MM. Ch. Dubas, E. Robert.
 - 5.3 M. A. Monney, ingénieur forestier.
Parrains : MM. R. Pletscher, J.-B. Chappuis.
 - 5.4 M. Ch. Straub, ingénieur civil RIAT.
MM. Prof. Derron, H. Monod.
 - 5.5 M. P. Bonnard, architecte.
Parrains : MM. J.-P. Cahen, R. Willomet.
 - 5.6 M. F. Boschetti, architecte.
Parrains : MM. J. Kropf, G. Jaunin.
 - 5.7 M. R. Gindroz, architecte.
Parrains : MM. G. Cocchi, J.-P. Cahen.
 - 5.8 M. J.-M. Lamunière, architecte.
Parrains : MM. L. Veuve, A. Décoppet.
 - 5.9 M. I. Urwin, architecte.
Parrains : MM. J.-P. Cahen, J.-C. Piguet.
6. Information sur des problèmes intéressant notre société :
 - 6.1 M. J.-C. Piguet, ingénieur SIA, membre du Comité central : *Quelques problèmes présentement étudiés par la SIA.*
 - 6.2 M. G. Wüstemann, ingénieur SIA, secrétaire général de la SIA : *Le Registre européen de la FEANI pour les professions techniques supérieures.*
 - 6.3 M. J.-P. Vouga, architecte SIA, architecte cantonal : *La loi vaudoise sur la profession d'architecte.*
 - 6.4 M. le professeur D. Bonnard, ingénieur SIA, président du « Bulletin technique » : *Les publications techniques en Suisse.*

98 membres participaient à ces débats.

Les cotisations 1967 furent fixées de la manière suivante :

— Cotisation personnelle	Fr. 40.—
— <i>Bulletin technique</i>	Fr. 15.—
— Contribution destinée à l'amortissement de l'emprunt contracté par la SVIA en vue de sa souscription au capital-action de la Maison-SIA	Fr. 10.—
— Contribution de bureau :	
— — taxe de base	Fr. 50.—
— — en plus contribution par employé . .	Fr. 10.—

3.2 Comité, composition, répartition des tâches

Président : M. *Aldo Realini*, ingénieur civil SIA, route de Chavannes 39, 1007 Lausanne. Tél. 25 11 26.

Vice-président : M. *B. Moreillon*, ingénieur forestier, avenue de Bel-Air 95, 1814 La Tour-de-Peilz. Tél. 51 45 69.

Membres : M. *I. Boudkov*, architecte, 51, avenue du Casino, 1820 Montreux. Tél. 62 41 98. — M. *René Epars*, ingénieur civil, 3, chemin des Allières, 1012 Lausanne. Tél. 32 57 58. — M. *Robert Grossfeld*, ingénieur électricien, Les Tuilleries, 1066 Epalinges. Tél. 23 83 66. — M. *Marcel Gut*, architecte, 16 avenue Tissot, 1000 Lausanne. Tél. 22 16 43. — M. *Jean Perrelet*, architecte, avenue Tivoli 60, 1007 Lausanne. Tél. 25 54 54. — M. *Michel Uldry*, ingénieur civil, La Rivaz,

1095 Lutry. Tél. 28 33 82. — M. *Claude Wasserfallen*, architecte, chef de l'Office de l'urbanisme du Département des travaux publics, place de la Riponne 10, 1005 Lausanne. Tél. 21 61 11.

Membre du Comité central : M. *J.-C. Piguet*, ingénieur civil, 38 bis, avenue des Mousquines, 1005 Lausanne. Tél. 28 47 28.

Conseiller juridique : M^e *Philippe Abravanel*, Dr en droit, 7, avenue de Rumine, 1005 Lausanne. Tél. 23 17 23.

Fonction	Noms	Tâches particulières
1. Président	A. Realini	Relations avec CC et sections SIA. Relations avec les autorités et les autres associations. Déontologie. Avis de droit. Protection du titre. Exercice de la profession. Correspondance générale
Président sortant	J. Kropf	Conseils
2. Vice-président	B. Moreillon	Assemblée des délégués SIA. Nouvelles normes. Mandats particuliers. Équipe des professions libérales. Candidatures
3. Secrétaire-trésorier	M. Gut	Gestion secrétariat et caisse. Etat des membres. Information
4. Président GI	R. Grossfeld	Activité du Groupe des ingénieurs. Conseil paritaire. Problème de structures
5. Président GA	M. Boudkov	Activité du Groupe des architectes. Voyage d'études. Extension
<i>Membres du comité</i>		
6. Directeur commission I	M. Uldry	Formation postuniversitaire. Visites et conférences (A3-GEP). Stages d'étudiants
7. Directeur commission II	R. Epars J. Perrelet, suppl.	GTB-GTGC. Conseil Ecole EPSIC. Conférence romande génie civil et bâtiment. Technicium du jour et du soir
8. Directeur commission III	J. Perrelet R. Epars, suppl.	Expertises et litiges. Série de prix. Assurances. Honoraires
9. Directeur commission IV	C. Wasserfallen M. Gut, suppl.	Commission de coordination. Commission paritaire. Intergroupe. Problèmes relatifs à l'aménagement du territoire

3.3 Vérificateurs des comptes

L'assemblée générale ordinaire du 24 février 1967 a désigné les personnes suivantes en qualité de vérificateurs des comptes :

M. *G. Dufour*, architecte ; S. *Krayenbühl*, ingénieur forestier ; C. *Luini*, ingénieur civil, comme suppléant.

3.4 Délégués

L'assemblée générale ordinaire du 24 février 1967 a en outre élu à l'assemblée des délégués SIA les membres suivants :

Membres du comité de section : MM. *I. Boudkov*, architecte ; *E. Epars*, ingénieur civil ; *R. Grossfeld*, ingénieur électricien ; *M. Gut*, architecte ; *J. Kropf*, architecte ; *B. Moreillon*, ingénieur forestier ; *J. Perrelet*, architecte ; *A. Realini*, ingénieur civil ; *M. Uldry*, ingénieur civil ; *C. Wasserfallen*, architecte.

Membres du comité GA : MM. *B. Meuwly* ; *J.-D. Urech*.

Membre du comité GI : MM. *J. Alberti*, ingénieur civil ; *L. Mercier*, ingénieur mécanicien.

Autres membres : MM. *D. Bonnard*, ingénieur civil ; *G. Jaunin*, architecte ; M^{es} *E. Hamburger*, ingénieur électricien ; *L. Schaffner*, architecte ; *L. Strelbel*, architecte ; MM. *E. Koenig*, architecte ; *Ed. Meystre*, ingénieur mécanicien ; *J.-C. Python*, architecte ; *M. Renaud*, ingénieur mécanicien ; *G. Vallat*, ingénieur civil ; *R. Willomet*, architecte.

3.5 Groupe des ingénieurs

3.5.1 Travaux du comité

Le comité s'est réuni de très nombreuses fois en cours d'année et a poursuivi le travail entamé.

Les tâches ont été réparties de la manière suivante :

- *Robert Grossfeld*, ingénieur électricien : présidence et coordination ;
- *Jacques Alberti*, ingénieur civil : défense professionnelle ;
- *Louis Mercier*, ingénieur mécanicien : relations avec le GII, problèmes de formation des ingénieurs de diverses spécialités ;
- *Georges Thalmann*, ingénieur électricien : informations internes ;
- *Pierre Verstraete*, ingénieur physicien : examen des candidatures, étude de la politique du GI ;
- *Michel Bonnard*, ingénieur civil : relations avec le GA, recherche de nouveaux membres ;
- *Marbial Cherbuin*, ingénieur rural : représentant des ingénieurs ruraux et des géomètres.

Notons, parmi les thèmes traités en séances :

- conditions de travail,
- politique du groupe en relation avec le GA et avec la section,
- problèmes de recherche appliquée,
- relations avec les entrepreneurs,
- problèmes d'information interne,
- programmes généraux de cours de formation.

3.5.2 Etude des structures

Le comité a poursuivi l'étude et la mise en place de nouvelles structures, dans le sens de l'étude entreprise en 1966.

Des groupes de travail (ingénieurs civils, propriétaires de bureaux ; ingénieurs de l'industrie ; ingénieurs, architectes et géomètres, etc.) ont traité des problèmes particuliers à leurs domaines.

La création sur le plan suisse de groupes professionnels aura pour incidence la reprise des préoccupations du Groupe des ingénieurs : groupe multidisciplinaire rassemblant tous les ingénieurs de domaines différents.

3.5.3 Problèmes professionnels

Le GI s'est surtout préoccupé de l'organisation de concours-soumissions et de leur incidence sur notre profession. Ce problème a été traité lors d'une assemblée d'information du 6 octobre 1967 et sera remis au programme 1968.

3.5.4 Formation professionnelle

Le GI a participé à l'organisation d'un cours de géotechnique. Il a assumé l'organisation des Journées du Mont-Pèlerin 1967. Tant le thème proposé (les tâches nationales et les critères de choix) que la manière de le traiter ont rencontré l'adhésion des nombreux participants.

3.5.5 Programme 1968

Le comité a établi un programme en sept points devant servir de ligne directrice à notre activité future :

- 1) Faire connaître la SVIA à des couches d'âge et des spécialités non encore touchées.
- 2) Élaborer dans tout le canton des contacts entre professionnels de mêmes préoccupations.
- 3) Trouver des services directement utiles aux membres et organiser leur distribution.
- 4) Faire prendre conscience de l'évolution des professions techniques et essayer de la prévoir.
- 5) Combler une lacune dans la formation spécifique pratique des ingénieurs.
- 6) Défendre efficacement la profession.
- 7) Fortifier l'association professionnelle et lui faire jouer un rôle plus important dans la vie professionnelle et dans la communauté.

3.6 Groupe des architectes

3.6.1 Comité

Le comité issu des élections du 10 février 1967, à Lausanne, se compose de :

Président : M. I. Boudkov.

Membres : MM. J. Bettems, P. Foretay, A. Gasser, A. Gold, B. Meuwly et J.-D. Urech.

3.6.2 Rapport de M. Boudkov

L'activité intense de 1967 est le résultat d'une collaboration fructueuse au sein du comité. L'organisation actuelle

de la SVIA permet au groupe des architectes de se concentrer sur les problèmes touchant les domaines spécifiques de ses membres.

3.6.2.1

Le voyage d'études à Montréal n'a pas pu avoir lieu comme prévu au printemps 1967, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Il en est malheureusement de même avec le voyage prévu en Israël au printemps 1968. Toutefois, ce voyage est reporté en automne.

Dans le cadre de la formation continue, un cours sur l'organisation des bureaux techniques a été organisé.

Un cours pour experts de tribunaux aura lieu au début de cette année.

3.6.2.2 Conférences

En mai 1967, le professeur R. Sarger nous a entretenus sur le thème « Forme et fonctions architecturales ».

Pour ce printemps, le comité prépare un certain nombre de visites et de conférences, malgré une participation trop restreinte. Il semble, en effet, que les cours de formation continue, qui sont très fréquentés et qui ont lieu pratiquement une fois par semaine, demandent un effort de présence à nos membres.

3.6.2.3 Informations, concours, industrialisation

Comme dans le passé, une intensification des services publics et de l'information s'est manifestée au cours de 1967 : visites aux municipalités pour l'organisation de concours, publications dans la presse. Le problème des concours, ainsi que l'attribution des mandats publics sont des préoccupations permanentes du comité.

L'étude des différents aspects des relations entre les architectes et les entreprises générales préoccupe le comité et un séminaire en collaboration avec les ingénieurs et la FVE est en préparation.

3.6.2.4 Loi sur la profession d'architecte

A nouveau, le projet de loi vaudoise sur la profession d'architecte a demandé un grand effort de la part de tout le comité du groupe. Cette loi a été admise par le Grand Conseil, mais un recours auprès du Tribunal fédéral a été déposé.

Ce recours porte sur les articles 1, 2 et 3 de la loi ainsi que sur le règlement d'application. Sur ce dernier toutefois le recours ne semble guère recevable car il n'existe qu'un projet de règlement d'application.

L'élaboration des différentes directives au sujet de la fondation du REG a été mise au point, afin qu'une unité de vues sur le plan suisse puisse être trouvée. La proposition du Comité central à l'Assemblée des délégués du 9 décembre 1967, à Berne, a été adoptée.

3.6.2.5 Relations avec l'EPUL

En avril 1967, les diplômants de l'EPUL ont présenté leurs travaux à nos membres. Le groupe souhaite multiplier les manifestations communes.

3.6.2.6 Groupe de travail de l'exercice de la profession

Ce groupe arrive à la fin du mandat et il est en train de rédiger le rapport définitif qui sera soumis au Conseil d'Etat.

3.6.2.7 Groupe d'étude des bureaux d'architectes

Une enquête concernant la rémunération des employés dans les bureaux d'architectes a été faite pour 1966. Une enquête similaire sera répétée cette année.

3.6.2.8 Groupe du travail « logement »

Un rapport à l'intention de l'Office du logement a été soumis en juillet 1967. Etant donné le décès du chef de cet office, aucune suite concrète n'a été donnée pour le moment.

3.6.2.9 Collaboration avec AVA et FSAI

Différents problèmes touchant les architectes sont traités régulièrement au niveau des présidents entre les trois associations. Cette collaboration fructueuse permet différentes prises de position communes sur le plan cantonal.

3.6.2.10 Activités statutaires

Le comité se préoccupe de l'étude de nouvelles normes que nous soumet la CCN. Chaque projet est étudié par une commission composée de confrères et de spécialistes.

3.6.2.11 Commission d'examen des candidatures d'architectes

Composition: MM. E. d'Okolsky, président sortant, P. Foretay, G. Jaunin, J. Kropf et B. Meuwly.

Cette commission a été nantie d'une candidature.

3.7 Commissions SVIA et commissions mixtes

3.7.1 Commission de formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes

Composition :

Présidence : M. R. Hofer, ingénieur civil

- 1 représentant de la section genevoise de la SIA
- 1 représentant de la section fribourgeoise de la SIA
- 1 représentant de la section valaisanne de la SIA
- 1 représentant de la section neuchâteloise de la SIA
- 1 représentant de la section vaudoise de la SIA
- 1 représentant du Groupe régional Seeland-Jura de la SIA
- 1 représentant de la Gesellschaft ehemaliger Polytechniker
- 1 représentant de l'Association amicale des anciens élèves de l'EPUL
- 1 représentant de l'EPUL
- 1 représentant de l'USPR

Diverses personnes à titre personnel

Au cours de l'année 1967, cette commission a tout d'abord mis au point un projet de convention entre les diverses associations et les organismes contractants qui ont pu arriver à un accord. Cette convention entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 1968.

L'analyse des besoins à court terme et à moyen terme a été poursuivie et il en est résulté un programme de cours s'étendant sur plusieurs années. Les membres de la commission se sont entendus pour donner pour l'instant la priorité à des cours relatifs à des connaissances de base plutôt qu'à des cours spécialisés. Il a en outre prévu de tendre au cours de ces prochaines années à une décentralisation ou à un dédoublement de certains cours dans d'autres villes de Suisse romande.

En 1967, la commission a organisé les cours suivants :
— 1 cours de géotechnique de 40 heures suivi par environ 140 participants ;
— 1 cours de mathématiques intitulé « Théorie des ensembles et calcul matriciel », de 32 heures et suivi par 95 participants environ.

Devant le succès que remportent ces initiatives auprès de nos confrères romands, notre commission a été reconnue par la commission centrale SIA de formation continue comme l'un des seuls organismes efficaces agissant actuellement en Suisse dans le cadre SIA. M. Hofer représente de ce fait la commission de formation universitaire continue des ingénieurs et architectes au sein de la commission centrale. M. Hofer a en outre représenté la commission centrale et la commission romande au séminaire de l'Institut européen pour la formation professionnelle à Paris en décembre 1967.

Cours donné actuellement : Cours de gestion pour ingénieurs et architectes.

Cours en préparation : Physique du solide, technologie de la matière, physique du domaine construit, cours qui s'étendra sur deux à trois semestres.

3.7.2 Commission des visites et conférences

La Commission s'est réunie deux fois en 1967, le 21 avril et le 10 novembre, pour s'occuper d'établir et de suivre le programme des visites et conférences.

Ce programme a comporté une conférence de notre cru et deux d'autres sources, et quatre journées de visites.

Conférences

1. Mercredi 1^{er} mars, nous avons appelé les membres de nos sociétés et ceux de l'Union technique suisse (section de Lausanne) à entendre la conférence que donnait, sous les auspices de la Société Suisse-Hollande, à l'Aula de l'EPUL, M. E. Prislé, ingénieur, directeur du Service du gaz d'Amsterdam, sur : *Le gaz naturel aux Pays-Bas*. Exposé du plus haut intérêt, remarquablement bien illustré par de splendides films en couleurs. Audience clairsemée de notre part (une vingtaine de nos membres).

2. Jeudi 2 mars, au Palais de Rumine, auditoire XV, on entendit les communications variées et intéressantes à divers titres de MM. Hugo Bally, ingénieur du Service des routes de l'Etat, Michel Cuche, ingénieur civil à Lausanne, Ernest Lugrin, ingénieur-chef du Service des ponts des Chemins de fer fédéraux, 1^{er} arrondissement, et Fritz Reymond, entrepreneur de travaux publics, à Nyon, sur : *Les passages inférieurs poussés, construits en gare de Gland*, communications

abondamment illustrées par des plans et par des projections à l'écran, et suivies de la présentation, par M. Reymond, de films cinématographiques sur divers cas d'application de sa remarquable technique de translation des bâtiments, locataires y compris. Très nombreux auditeurs vivement intéressés.

3. Mardi 30 mai, nous avons invité nos membres à entendre la conférence donnée à l'Aula de l'EPUL, conférence organisée par l'Union technique suisse (Section de Lausanne), par M. Roger Leroy, ingénieur-conseil à Sud-Aviation Toulouse, sous le titre : *De Caravelle à Concorde*, avec projections à l'écran et film sonore.

Visites

Toutes les visites ont été précédées d'exposés substantiels prononcés par des personnalités très compétentes en la matière. Elles ont eu pour objet :

1. Jeudi 26 et vendredi 27 janvier. — Le considérable *Bâtiment des postes, Lausanne 1*, voisinant la Gare de Lausanne, vu en pleine activité sur tous les points (sauf encore pourtant la manutention électronique des objets de la poste aux lettres). Plus de cent participants (en deux visites).

2. Vendredi 12 mai. — La *Station lausannoise d'épuration des eaux usées*, à Vidy, en exploitation dès l'arrivée des eaux des égouts, jusqu'à la restitution au lac Léman d'une liqueur, incolore et limpide, qui serait presque potable si elle n'était trop chargée de matières minéralisées solubles, d'un goût trop relevé. Une centaine de participants.

3. Vendredi 2 juin. — La *Raffinerie Shell, à Cressier*, où l'on a vu le débouché de l'oléoduc qui amène le pétrole brut depuis Besançon, puis les installations de distillation et de cracking, et de production de gaz liquéfiés (butane et propane), les stockages et enfin l'expédition par chemin de fer ; le pont sur le nouveau *canal de Thièle* ; en passant vers La Neuveville, vu l'ancien *bourg fortifié du Landeron* ; enfin le *Manège automobile de M. Souaille*, à Lignières, pour « l'harmonisation du complexe homme-véhicule », où de nombreux ingénieurs et architectes se sont mués en « essayeurs » sur une piste à traquenards, sous l'experte direction de Mme Souaille. Apéritif Shell, dîner au Restaurant Rousseau à La Neuveville (58 couverts). Temps splendide. Transport de Lausanne à Neuchâtel en train et, de là, en autocars gracieusement mis à notre disposition par la Société Shell.

4. Samedi 8 juillet. — Le *Centre d'exploitation (dispatching) de la Grande Dixence*, au siège de la Grande-Dixence, à Sion. La visite a été accompagnée de commentaires et de démonstrations par MM. René Masson, directeur, et Pierre Meystre, ingénieur à la Société Générale pour l'Industrie. On avait vu auparavant la *Centrale de Nendaz* (six groupes installés de 100 000 ch chacun). La journée s'est terminée par la visite de la célèbre église de *Saint-Pierre-de-Clages*, du X^e siècle. — Les dames étaient invitées à cette journée, qui s'est déroulée sous un grand soleil ; elles s'y rendirent au nombre de vingt et une. Elles visitèrent l'église et le Musée de Valère et quelques trésors caractéristiques en ville, sous la conduite de M. Molk, directeur de l'Office du tourisme de Sion et environs. Elles se déclarèrent ravies de cette véritable fête. — Apéritif et autres liquides Grande-Dixence, dîner au Buffet de la gare (65 couverts). Transport par autocars et voitures particulières.

La commission exprime ses plus vifs remerciements aux conférenciers et aux entreprises qui ont assuré le succès de ces manifestations d'études et les ont bien agréablement agrémentées. D'autre part, elle se permet d'adresser un pressant appel à nos membres, pour qu'ils s'inscrivent à notre tableau de conférences, aussi pour de brèves communications que l'on pourrait grouper dans une même soirée.

Au retour de l'automne, la Commission prévoyait la convocation à deux visites : celle du chantier de la *Centrale de Grandchamp-Hongrin*, au bord du lac, et, à Genève, celles de la *Patinoire couverte des Vernets*, du centre de la *Voirie municipale* et de la *Boulangerie industrielle Jowa*, à Carouge. Mais il a fallu renvoyer cela : il y avait un pied de boue dans le chantier souterrain de Grandchamp — on y sera mieux en avril ou mai prochain — et la Boulangerie Jowa va être désaffectée et remplacée par une installation plus puissante à Ecublens — à visiter en automne 1968.

3.7.3 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment (GTB)

Composition

- Le GTB réunit les représentants de :
- la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) ;
 - l'Association vaudoise des architectes (AVA) ;
 - la Fédération suisse des architectes indépendants (FSAI) ;
 - l'Union technique suisse (UTS) ;
 - la Société des dessinateurs et techniciens (SDT) ;
 - l'Association vaudoise des dessinateurs en bâtiment (ADB) ;
 - l'Ecole professionnelle de Lausanne (EPSIC).

Buts

Recherche et application de méthodes efficaces pour l'amélioration du personnel technique des bureaux d'architectes.

Collaboration avec

- le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, Service de la formation professionnelle (AIC) ;
- l'Ecole professionnelle de la SIC (EPSIC) ;
- les commissions d'apprentissage ;
- les commissaires professionnels ;
- la Conférence romande SIA pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment (CR) ;
- le Groupe de travail du génie civil (GTGC).

Monographie professionnelle du dessinateur en bâtiment (abrégié)

Une monographie résumée a été élaborée et mise à disposition des diverses écoles et services officiels intéressés. Ce document était joint à la circulaire GTB n° 2 de mai 1966.

Les activités du GTB

A la base de ses recherches, le GTB étudie et met la dernière main à la *Monographie professionnelle* du dessinateur en bâtiment qui sera le document complet et directeur de sa politique professionnelle, et qui, diffusé sous forme de *Guide méthodique*, sera mis à disposition de tous les bureaux d'architectes, des autorités compétentes, de l'Ecole professionnelle et des dessinateurs.

Nouveau Règlement fédéral concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage de dessinateur en bâtiment

Par le canal de la Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — qui groupe les représentants des cinq cantons romands — le GTB collabore efficacement avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), section de la formation professionnelle, à la préparation de ce règlement.

Examens d'aptitudes pour candidats dessinateurs

Ces examens intéressent aussi bien les dessinateurs en bâtiment que les dessinateurs du génie civil et sont organisés en commun avec le GTB et le GTGC avec la collaboration et la participation de l'Office de l'orientation professionnelle.

Les examens d'aptitudes 1967 ont donné les résultats suivants :

90 candidats se sont présentés	96 inscriptions
49 candidats ont réussi	soit le 55 %
19 candidats ont dû être réorientés	soit le 21 %
22 candidats ont échoué	soit le 24 %

93 bureaux d'architectes ou d'ingénieurs ont présenté une demande d'engagement d'un nouvel apprenti. Chacun de ces bureaux a reçu la liste des candidats ayant réussi (formule blanche), la liste des candidats à réorienter par l'OP (formule jaune), et la liste des candidats ayant échoué (formule bleue).

Les examens d'aptitudes 1968 comporteront deux sessions, les mardi 9 et mercredi 10 janvier 1968. Ils auront lieu à l'Ecole professionnelle (EPSIC), rue de la Vigie 12 (Salle des conférences), Lausanne.

A ce sujet, l'Office d'orientation professionnelle a adressé une circulaire aux différents établissements scolaires et offices d'orientation régionaux.

Le secrétariat SVIA-GTB-GTGC a envoyé à chaque bureau d'architecte et d'ingénieur la circulaire chargée d'annoncer les sessions 1968, ainsi que la formule d'engagement pour un ou plusieurs apprentis. Veuillez lui donner la suite qu'elle comporte.

L'effort que représente une telle sélection des candidats — largement valorisé par la collaboration de l'Office d'orientation professionnelle — mérite d'être suivi par les patrons d'apprentissage. L'examen des échecs rencontrés en cours ou en fin d'apprentissage montre qu'une grande partie de ceux-ci confirme les pronostics faits lors des examens d'aptitudes.

Rappelons en effet, qu'en acceptant un apprenti jugé insuffisant au départ, le patron engage sa propre responsabilité en cas d'échec ultérieur.

C'est pourquoi nous recommandons à chaque responsable de l'engagement d'un nouvel apprenti d'exiger la réussite de l'examen d'aptitudes et de se refuser à tout engagement avant la publication de ses résultats.

D'éventuelles annonces de recherche d'apprentis devraient signaler cette condition obligatoire pour permettre un engagement définitif.

En outre, le Département AIC recommande l'engagement des apprentis pour le printemps seulement.

Examens intermédiaires

Organisés par l'Ecole professionnelle avec la collaboration du GTB, ces examens de contrôle touchent les apprentis de première et de deuxième année.

La situation est la suivante :

Nombre d'élèves inscrits au	1 ^{re} année	2 ^e année
début de l'année 1967 .	62	62
Abandons durant l'année .	6	3
Examen intermédiaire subi	56	59
Echecs à l'examen	14 = 25 %	16 = 25 %
Ont été admis à continuer conditionnellement, au vu des notes de l'année, du résultat des examens d'admission et après recon siderations sérieuses des cas	8	6
Echecs graves	6	9
Total des échecs réels . . .		15

Sur ces 15 élèves, seuls deux avaient réussi l'examen d'aptitudes, les autres ne l'avaient pas subi ou avaient échoué.

La commission d'examens avait proposé, dans 8 cas, l'abandon du métier, recommandation suivie par 4 apprentis, les 4 autres répétant l'année conditionnellement avec prolongation de contrat.

Dans 7 cas, elle proposait de refaire l'année, conseil suivi par 4 apprentis, 1 apprenti ayant abandonné et 2 autres continuant conditionnellement.

Nous avons la satisfaction de constater l'efficacité des examens intermédiaires — voir les résultats des examens finals — pris au sérieux par patrons et parents. Ce barrage est important et doit retenir à temps les apprentis qui ont trop peu de chances de réussir l'examen final.

Examens de fin d'apprentissage

Dès 1965, le GTB s'est attaché à réorganiser les examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment, selon des méthodes acceptées et encouragées par le Département AIC.

Au printemps 1967, ces examens se sont divisés en deux sessions : les 20, 21, 22 mars 1967 et les 28, 29, 30 mars 1967.

92 candidats s'y sont présentés, dont 76 pour la première fois et 16 pour la seconde ou troisième fois.

Les travaux ont été jugés par 5 groupes de 3 experts par session, soit 30 experts au total. 18 candidats ont échoué (19,6 %) dont 4 pour la deuxième fois et 1 pour la troisième fois. La plupart d'entre eux avaient subi l'examen d'aptitudes.

On a noté une amélioration sensible des travaux présentés par rapport à la session de 1966, année où la proportion d'échecs fut de 30,5 %.

Il est à relever que, par le canal de la Conférence romande, une collaboration entre experts des différents cantons a été amorcée.

Séminaire de perfectionnement — cours destinés aux futurs cadres

Ainsi que ce fut déjà le cas en 1965-1966, le GTB avait étudié, pour l'automne 1967, la mise sur pied d'un séminaire pour les dessinateurs et spécialistes du bâtiment, selon la « méthode Wachsmann ». Il est utile de rappeler que le principe de cette méthode est de favoriser la recherche personnelle au sein d'un groupe et qu'elle prépare à l'analyse puis

à la résolution des problèmes de tous ordres qui se posent aujourd'hui dans notre profession. C'est en fait une tentative de « recherche appliquée », si l'on ose dire.

Malheureusement, le nombre trop faible d'inscrits a obligé le GTB à reporter à 1968 ce séminaire. Il est de toute importance que les patrons comprennent tout l'avantage qu'ils pourraient retirer d'avoir à leur service un collaborateur qui aurait suivi un tel séminaire ; *nous les engageons donc à mieux faire connaître notre effort en ce sens et à inviter leurs employés les plus capables à participer à ce prochain séminaire.*

Les résultats obtenus lors du premier séminaire pilote et les échos qu'il n'a pas encore fini de susciter sont là pour prouver, si besoin est, toute son importance et sa valeur.

Commissaires professionnels

Collaborant étroitement avec le GTB, les commissaires professionnels en sont les émissaires auprès des patrons et apprentis et assurent la coordination entre ces derniers, le Département AIC et le GTB.

Le Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment souhaiterait pouvoir compter sur une collaboration active de tous les propriétaires de bureaux d'architectes et leurs collaborateurs en ce qui concerne les problèmes touchant à la formation professionnelle.

Le secrétariat SVIA-GTB, av. Jomini 8, Lausanne, tél. (021) 25 10 25, répondra volontiers à toutes demandes, propositions ou suggestions écrites qui lui seraient faites.

3.7.4 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil (GTGC)

Composition du groupe :

Président : M. A. Spagnol, ingénieur civil SIA. — Vice-présidents : MM. P. Martignier, ingénieur-technicien ETS-UTS ; A. Johner, dessinateur UVDG. — Membres : MM. P. Bisenz, ingénieur civil SIA ; R. Cottier, ingénieur civil SIA ; F. Krayenbühl, ingénieur civil SIA ; B. Matthey, ingénieur civil SIA ; A. Realini, ingénieur civil SIA ; J.-P. Jotterand, dessinateur SDT ; R. Favre, dessinateur UVDG ; R. Mouron, dessinateur UVDG ; J. Borgeaud ; W. Schweizer.

Le groupe est constitué des quatre associations professionnelles vaudoises : SDT, SVIA, UTS, UVDG, et nous nous plaisons à souligner l'excellente entente rencontrée au cours de nos travaux.

Nous remercions aussi l'Ecole professionnelle de la SIC, par l'intermédiaire de son directeur, M. A. Rost, de M. J.-C. Gogniat, doyen, et de M. F. Krayenbühl, professeur, qui nous a toujours accordé son aide et nous a très souvent reçus lors de nos séances.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude au Service de l'Orientation professionnelle, en particulier à M. Zahn, son directeur, ainsi qu'à ses collaborateurs pour le travail énorme qu'ils accomplissent chaque année lors de la préparation, l'organisation et le dépouillement des examens de sélection.

De plus, ainsi que l'habitude en a été prise depuis plusieurs années, le Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment a collaboré avec notre groupe pour divers problèmes.

1. Examens de sélection pour candidats apprentis dessinateurs en bâtiment et du génie civil

Commission présidée par M. A. Realini, puis par M. P. Bisenz.

Voir rapport du Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment.

Malgré les mises en garde répétées que le GTB et nous-mêmes avons faites au cours des dernières années, nous notons cependant que plusieurs bureaux d'ingénieurs (membres de la SVIA) engagent des apprentis sans exiger d'eux qu'ils réussissent ces examens. Nous sommes au regret de revenir une nouvelle fois sur ce point pour vous recommander très vivement de n'engager aucun apprenti avant ces examens et d'exiger des candidats une réussite complète.

Par les tests de validation effectués par le Service de l'orientation professionnelle et par nous-mêmes, nous sommes en mesure de vous assurer que les prédictions tirées de ces examens se confirment sur environ 90 % des candidats. Nous insistons encore sur la responsabilité que prend un patron vis-à-vis de ses apprentis s'il ne suit pas ces directives.

Très prochainement, nous aurons l'occasion de revenir sur ces points dans une circulaire que nous adresserons à tous les bureaux d'ingénieurs.

2. Examens intermédiaires de première année

Commission présidée par M. A. Candolfi, puis par M. B. Matthey.

Ces examens ont généralement lieu dans le courant du mois de février et sont organisés avec l'aide et dans les locaux de l'EPSIC. Cette année encore, nous avons enregistré quelques échecs qui nous ont donné l'occasion d'attirer l'attention tant des patrons d'apprentissage que des apprentis sur de nombreux points. D'autre part, ces examens représentent un barrage important et permettent d'arrêter à temps quelques apprentis qui vont au-devant d'un échec en fin d'apprentissage.

Sur 53 candidats, nous enregistrons 12 échecs et sur ces échecs 6 candidats qui n'avaient pas fait l'examen de sélection et 2 qui avaient échoué à ces épreuves.

3. Examens de fin d'apprentissage

Commission présidée par M. A. Spagnol.

Nous ne pouvons que réitérer les remarques faites dans la circulaire adressée aux patrons le 8 juin 1967, soit que :

- a) les candidats dessinent et surtout écrivent d'une façon indigne d'un dessinateur qualifié ;
- b) les connaissances professionnelles de base que l'on ne peut acquérir qu'en pratique et surtout lors de visites de chantiers « commentées » par un homme du métier, font trop souvent défaut.

Nous attirons une fois encore l'attention des patrons sur ces deux points ; en effet, ces connaissances ne peuvent en aucune façon être acquises à l'EPSIC et incombent donc aux bureaux.

4. Experts aux examens de fin d'apprentissage

Ce problème reste encore actuellement très épiqueux, car le nombre des experts est toujours limité. Cependant, grâce au cours organisé en automne à Sion par l'OFIAVT, plusieurs nouveaux experts ont pu se familiariser avec leur nouvelle tâche ; à cette occasion, des contacts très fructueux ont pu être pris entre experts des différents cantons romands.

5. Projet de règlement fédéral concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage des dessinateurs du génie civil

Commission présidée par M. A. Spagnol.

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que ce projet de règlement, adopté par toutes les associations groupées dans le GTGC, a été également approuvé par les sections fribourgeoise, neuchâteloise et valaisanne de la SIA. Ainsi donc, notre énorme travail a été couronné de succès et nous espérons prochainement faire adopter ce projet romand par nos collègues suisses alémaniques afin qu'il entre en vigueur le plus tôt possible sur le plan fédéral.

6. Commissaires professionnels

Commission présidée par M. A. Realini, puis par M. P. Bisenz.

Cette commission travaille depuis huit mois et nous pensons pouvoir terminer la réorganisation complète de la tâche des commissaires avant l'été 1968.

Pour terminer ce rapport, nous aimerions remercier ici toutes les personnes participant à nos travaux pour leur bonne volonté, leur amicale compréhension et leur dévouement à la cause de la formation professionnelle des apprentis.

3.7.5 Commission de la Série de prix

Composition :

Délégués SVIA : MM. G. Lerch, architecte, président ; F. Panchaud, ingénieur civil ; M. Bevilacqua, architecte.

Délégués FVE : MM. C. S. Gilliéron, G. Dénériaz, C. Muel-ler, Ch. Defrancesco.

Les comptes de la douzième édition 1966-1967 présentent un bénéfice net de 12 525 fr. 70, qui se répartit en un versement de 2505 fr. au Fonds de réserve et de 5010 fr. 35 à chacune des deux sociétés propriétaires, soit la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et la Fédération vaudoise des entrepreneurs.

Le Fonds de réserve, destiné à couvrir des déficits éventuels et des réimpressions, atteint le chiffre de 15 461 fr. 70.

L'étude de la treizième édition 1968-1969 a commencé. Elle consiste à terminer la révision générale commencée lors de l'édition précédente, à compléter les textes par l'indication de matériaux nouveaux, à supprimer les articles périmés et à mettre au point les lois et renseignements, en plus de l'adaptation des prix.

Pour cette étude, la commission de la Série de prix sera reconnaissante à chaque membre de la SVIA qui voudra bien lui transmettre critiques et suggestions.

3.7.6 Commission de coordination

Formation :

SVIA : Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
AVA : Association vaudoise des architectes.
FSAI : Fédération suisse des architectes indépendants.
UTS : Union technique suisse
SDT : Société des dessinateurs et techniciens.
AVDB : Association vaudoise des dessinateurs en bâtiment.
UVDG : Union vaudoise des dessinateurs du génie civil.

Organisme faîtier, la CCO devait en principe n'avoir que des réunions très espacées, s'agissant d'une commission de délégués appelés à se prononcer sur des propositions émanant des associations. Le programme de la fin de l'année 1966 prévoyait un minimum de deux séances annuelles.

Toutefois, les réunions se sont succédé au cours de l'année 1967 à un rythme plus rapide, soit aux dates suivantes : 14 février, 16 mai, 12 juin, 12 septembre et 16 novembre. Au total, cinq séances.

La commission avait à coordonner le travail des sous-commissions et des groupes de travail ainsi qu'à rédiger la version définitive de sa convention qui a été signée par toutes les associations dans le courant du printemps 1967.

Chaque association a désigné nommément pour 1967 trois membres faisant partie de la CCO.

La SDT a été chargée du secrétariat de cette commission.

La commission a débattu des points suivants :

- Budgets des sous-commissions. Le GTB a en effet quelques difficultés avec l'UTS qui ne reconnaît pas la nécessité de participer aussi largement qu'on ne le lui demande aux frais engagés par des travaux qui ne la concernent que pour la faible minorité de ses membres architectes-techniciens. Une entrevue avec le Service de la formation professionnelle permettra peut-être d'envisager une contribution de l'Etat qui allégerait le budget total.
- Mandat à la commission paritaire et discussion finale du projet de convention relative aux conditions de travail dans les bureaux d'architectes vaudois.
- Mandat au GTGC.

3.7.7 Commission paritaire du bâtiment

Composition de la commission :

Dès le 21 mars 1967, la commission a siégé dans sa nouvelle formation comprenant : l'AVA, la FSAI et l'AVDB en en plus de la SVIA, l'UTS et la SDT.

La commission a tenu dix séances au cours de l'année 1967.

Elle a achevé et remis à la Commission de coordination au début du mois de novembre le projet de convention relative aux conditions de travail dans les bureaux d'architectes vaudois.

Le projet susmentionné comporte les articles complémentaires suivants :

- Qualifications professionnelles
- Salaires
- Champs d'application
- Entrée en vigueur et durée

3.7.8 Commission de l'exercice de la profession

Pendant l'année 1967, cette commission a mis à jour un premier rapport destiné au comité et à servir de base d'étude pour la commission mise sur pied sur le plan romand et tessinois. Ces sections sont représentatives de tous les cantons ayant légiféré en la matière.

Cette commission romande s'est divisée en deux groupes.

Le premier mettra sur pied des propositions concrètes à présenter à la SIA centrale pour une mise à jour du Registre suisse.

Le deuxième traitera des possibilités d'harmonisation des différentes dispositions légales, ceci en regard des dernières décisions prises par la SIA à ce sujet.

Dans le cadre vaudois, cette commission mettra au net les diverses propositions possibles concernant la loi sur la profession d'architecte dès que sera connu l'arrêté du Tribunal fédéral.

3.8 Délégations de la SVIA

3.8.1 Equipe des professions libérales

Conseil des présidents : M. A. Realini, ingénieur civil. — Ingénieurs : MM. R. Epars, ingénieur civil ; M. Bonnard,

ingénieur civil. — Architectes : MM. R. Gerster, A. Gold ; R. Willomet ; I. Boudkov.

Autres associations intéressées :

Association vaudoise des architectes
Société vaudoise de médecine
Société vaudoise des géomètres officiels
Société vaudoise des géomètres officiels (groupe patronal)
Section romande de la Fédération des architectes indépendants
Société vaudoise de pharmacie
Société vaudoise des vétérinaires
Société vaudoise des médecins-dentistes
Ordre des avocats vaudois
Association des notaires vaudois

3.8.2 Chambre vaudoise des métiers

MM. A. Realini, R. Willomet, J.-C. Piguet (comité).

3.8.3 Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers

M. J.-C. Piguet (comité de direction).

3.8.4 Technicum du soir

M. J.-C. Piguet.

- Commission du génie civil : MM. W. Weber, H. Vonlanthen, Ch. Bader.
- Commission de la mécanique : MM. H. Benoit, Ch. Marti.
- Commission de l'électricité : MM. E. Foretay, G. Thalmann.

3.8.5 Ecole professionnelle de la Société industrielle et commerciale

MM. J.-C. Pithon, H. Vonlanthen.

3.8.6 Chambre vaudoise immobilière

M. J.-C. Piguet.

3.8.7 Commission d'urbanisme de l'ADIL

M. A. Realini.

3.8.8 Commission pour l'aménagement du territoire

MM. J.-C. Piguet, A. Décoppet.

3.8.9 Conseil de fondation de l'institution de prévoyance pour les professions techniques

M. J.-C. Piguet, président.

3.8.10 Office vaudois de cautionnement hypothécaire

M. J.-C. Piguet, président.

3.8.11 Office vaudois de constructions à caractère social

M. J.-C. Piguet.

3.8.12 Commission consultative cantonale contre le chômage

M. L. Stalé.

3.8.13 Commission cantonale du logement

M. C. Jacottet.

3.8.14 Commission des examens du REG

MM. D. Bonnard (EPUL), A. Realini, J. Favre (EPUL).

3.8.15 Bulletin technique de la Suisse romande

Comité de patronage : MM. E. d'Okolski, vice-président ; A. Chevalley, A. Gardel, M. Renaud, J.-P. Vouga.

Conseil d'administration : MM. D. Bonnard, président ; J. Favre, A. Robert, J.-P. Stucky.

3.8.16 Commission cantonale vaudoise de coordination économique

MM. J.-C. Piguet, J.-P. Vouga.

3.8.17 Commission cantonale consultative d'urbanisme

MM. P. Foretay, président ; J.-P. Cahen, A. Décoppet, R. May, M. Gut (suppléant), P. Lavenex (suppléant).

3.8.18 Commission cantonale de recours en matière de police des constructions

MM. C. Raccourcier, M. Reymond, A. Bréguet (suppléant).

3.8.19 Commission cantonale de surveillance des entreprises électriques

M. J.-J. Morf.

3.8.20 Commission technique pour les travaux de restauration de la Cathédrale

MM. C. Jacottet, P. Lavenex, E. Virieux.

3.8.21 Commission cantonale consultative sur les affiches-réclames

MM. C. Jacottet, P. Margot.

3.8.22 Commission cantonale du tarif des honoraires des géomètres

MM. A. Chauvy, A. Gueissaz, J. Weidmann.

3.8.23 Commission d'experts aux examens d'architectes

Présidence : M. F. Aubry, puis MM. R. Curchod, R. Loup, G. Cocchi.

3.9 Conseil de l'Ecole professionnelle de la Société industrielle et commerciale

MM. H. Vonlanthen, ingénieur, et J. C. Pithon, architecte, représentent respectivement le GI et le GA au Conseil de l'Ecole professionnelle de la SIC.

Ce conseil s'est réuni le 22 juin 1967 et le 7 décembre 1967.

Tout d'abord, citons la nomination de M. Zimmermann, technicien, comme maître permanent des classes de dessinateurs en bâtiment.

Pendant ces séances, de nombreux problèmes furent discutés. Le plus important fut celui de la construction des nouveaux locaux de l'Ecole professionnelle, qui sont devisés à 9 millions de francs, mobilier compris, sur un total de construction estimé à 20 millions.

On aurait souhaité voir, pour un programme si important, la Commune de Lausanne organiser un concours d'architecture.

La direction de l'EPSIC a lancé, auprès des associations professionnelles, une enquête afin de connaître le degré de collaboration possible de ces dernières dans le cadre de la nouvelle construction, soit sous forme d'idées ou de travail, soit sous forme d'aide financière.

Signalons pour terminer que les contacts entre l'EPSIC et les diverses commissions de formation professionnelle ont été aussi nombreux que fructueux.

3.10 Technicum du soir

La SVIA a collaboré au travail du Technicum du soir de Lausanne par :

- la participation de ses membres au comité de direction : MM. M. Renaud, président ; E. Foretay, vice-président ; W. Weber, membre.
- la désignation d'experts aux examens pour les branches suivantes : génie civil, mécanique, électrotechnique et électronique ;
- la participation de ses membres aux commissions de programme et enseignement, soit :
 - Génie civil : MM. W. Weber, président ; H. Vonlanthen, Ch. Bader.
 - Mécanique : MM. H. Benoit, Ch. Marti.
 - Électricité : MM. E. Foretay, président, G. Thalmann.

4. Publications

4.1 Bulletin technique de la Suisse romande

Le *Bulletin technique* a publié, en 1967, 374 pages rédactionnelles (contre 404 en 1965 et 420 en 1966) constituant le corps même du périodique. A ces pages sont venues s'ajouter 183 fiches de Documentation générale et 180 fiches de Documentation du bâtiment, insérées dans les pages d'annonces et résumant quantité d'articles parus dans la presse technique et d'architecture. En outre, et pour la première fois, le *Bulletin technique* a servi à ses abonnés, en suppléments, les numéros 1 et 2 du *Bulletin d'information de l'Association amicale des anciens élèves de l'EPUL* et les numéros 1 et 2 des *Informations* de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (section SIA), réalisant ainsi une collaboration toujours plus étroite avec les groupements professionnels.

La matière publiée en 1967 se répartit comme suit entre les diverses branches de nos professions :

Génie civil	50 %	(contre 50 % en 1965 et 41 % en 1966)
Mécanique	27 %	(contre 31 % en 1965 et 32 % en 1966)
Électricité	23 %	(contre 19 % en 1965 et 27 % en 1966)
Architecture		

Si ces chiffres restent incontestablement dans les mêmes limites que les années précédentes, il faut remarquer cependant que dans cette statistique sont comprises en les répartissant également entre les trois rubriques tous les textes divers tels que comptes rendus de sociétés, bibliographies, communiqués, etc., dans lesquels les abonnés de toutes spécialités trouvent leur part. Or, ces « divers » n'ont cessé de prendre une plus grande importance ces dernières années, notamment par le fait de la publication de longs comptes rendus et rapports de nos sociétés professionnelles dont la vie, comme décidé par les autorités de la SIA notamment, trouve un reflet plus marqué dans notre périodique. Cela n'est évidemment possible que pour autant que soit quelque peu limité le nombre des pages exposant des problèmes strictement techniques ou d'architecture ; à moins que les groupements professionnels ne prennent à leur charge une partie des frais d'impression des textes les concernant.

Trois numéros spéciaux ont paru en 1967, l'un consacré à la révision des normes SIA 160, 161 et 162 relatives aux constructions en béton, béton armé et charpente métallique, le second donnant les textes des travaux et discussions du Séminaire SIA sur les travaux d'ingénieurs et d'architectes à l'étranger, et le troisième faisant état des études et de la réalisation de la Piscine des Vernets à Genève.

Comme précédemment, le *Bulletin technique* a consacré de nombreuses pages à la publication d'analyses de livres techniques et d'architecture ; le nombre d'ouvrages mentionnés à ce titre fut de 155 (contre 127 en 1966). Ces comptes rendus constituent une riche source de documentation.

Les constantes nouvelles hausses des *frais d'impression* n'ont pu être entièrement compensées, durant l'exercice écoulé, par une majoration des recettes par publicité ou d'abonnement ; il en est résulté l'obligation de diminuer quelque peu le volume total publié.

Le *Conseil d'administration* de la S.A. du *Bulletin technique* s'est préoccupé de la situation résultant de ce fait et, dans le cadre des liens toujours plus étroits liant les groupements professionnels SIA et A³E²PL et l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne à notre périodique, a pris et prendra encore les mesures propres à sauvegarder le développement en volume des publications techniques et d'architecture de langue française et de rang universitaire.

L'assemblée des actionnaires de la S.A. du *Bulletin technique* a appelé en 1967 à faire partie du *Conseil d'administration* M. A. Rivoire, architecte, président central de la SIA, et M. Maurice Cosandey, ingénieur, directeur de l'EPUL. M. Adrien Robert a exprimé le désir d'être déchargé de son mandat d'administrateur après avoir rendu d'éminents services à la société durant de très nombreuses années.

La réorganisation des publications techniques organes de la SIA est toujours à l'étude et celle-ci devra être conçue de façon à faciliter le bon emploi des ressources disponibles pour ces revues.

La *Rédaction* du *Bulletin* est assumée par une équipe composée de M. D. Bonnard, rédacteur en chef, E. Schnitzler, ingénieur, et M. Bevilacqua, architecte. M. S. Rieben, précédemment correspondant de notre périodique à Genève, a exprimé le désir d'être déchargé de cette tâche. Après trente ans d'activité comme rédacteur en chef, M. D. Bonnard a demandé au *Conseil d'administration* de pourvoir à son remplacement dès les premiers mois de 1968.

Les sections romandes de la SIA, notamment les sections vaudoise et genevoise, ont pris l'initiative à fin 1967 de remettre aux organes dirigeants du *Bulletin technique* divers rapports et propositions relatives à la rédaction et à son organisation. Ces documents sont actuellement à l'examen au sein du *Conseil d'administration* et feront l'objet, ultérieurement, de délibérations au sein du Comité de patronage de notre périodique, comité présidé par M. E. Martin, architecte, à Genève.

4.2 Information interne

Au cours de l'année 1967, la SVIA a publié deux bulletins d'information encartés dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*, n°s 24 et 25.

4.3 Guides d'architecture contemporaine

Nous vous rappelons en outre que le secrétariat de la SVIA vend au prix de 3 fr. un guide d'architecture contemporaine.

Ce guide est destiné aux visiteurs qui souhaitent prendre contact avec les œuvres d'architecture contemporaine du canton de Vaud. Il est présenté sous forme d'itinéraires, pour faciliter la localisation des objets à visiter.

5. Relations avec la SIA et les autres sections

5.1 Relations avec la SIA

5.1.1 Assemblée des délégués

Les délégués ont siégé trois fois au cours de cette année, les 21 janvier, 16 juin et 9 décembre. Nous donnons ici un relevé des décisions et des informations les plus importantes :

21 janvier 1967

La proposition de la commission de la maison SIA de construire à Zurich un bâtiment où notre société puisse loger son secrétariat général est acceptée. Le Comité central avait fait un préavis négatif ; il y eut 57 acceptants et 52 rejettants.

Le Comité central a communiqué aux délégués son intention de modifier les structures de la SIA, en introduisant des membres collectifs dans les groupes professionnels. A cet effet, il se propose de constituer une commission chargée d'étudier tous les problèmes qui découlent de ces transformations.

16 juin 1967

Les délégués ont appris du Comité central qu'une adaptation du tarif B ferait l'objet d'une recommandation valable dès le 1^{er} juillet 1967.

D'autre part, l'assemblée est informée de l'arrêt du Tribunal fédéral du 13 juin 1967 rejetant la plainte de l'UTS tendant à faire admettre les titres d'ingénieur ETS et d'architecte ETS.

Les membres suivants ont été réélus au Comité central :

MM. W. Althaus, architecte, Berne ; R. Guyer, architecte, Saint-Gall ; G. Hönger, ingénieur mécanicien, Zuchwil ; Dr C. Kollbrunner, ingénieur civil, Zollikon ; Dr G. Lombardi, ingénieur civil, Locarno ; A. Métraux, ingénieur électricien, Bâle ; J.-C. Piguet, ingénieur civil, Lausanne ; A. Rivoire, architecte, Genève.

M. A. Goldstein, directeur de Micafil S.A., Zurich, est élu au Comité central en remplacement de M. Borgeaud, démissionnaire.

M. Rivoire est réélu président de la SIA.

Quant à la construction de la maison SIA, elle est rendue possible par les financements privés et la liquidation de divers points juridiques.

Les délégués acceptent ensuite :

- a) la mise en vigueur d'une nouvelle procédure pour l'élaboration et la ratification des règlements, normes, directives et recommandations SIA ;
- b) la révision de la norme n° 160 concernant les charges, la mise en service et la surveillance des constructions ;
- c) la révision de la norme n° 162 pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, béton armé et béton précontraint.

9 décembre 1967

L'assemblée des délégués a élu au Comité central en remplacement de M. Dr C. Kollbrunner et de M. G. Hönger, MM. A. Cogliatti, ingénieur civil, Zurich et Hans Zumbach, ingénieur rural à Aarau.

Elle a admis la norme n° 173 concernant les piscines, sous réserve de quelques points à élucider qui avaient été soulevés par la SIA entre autres.

5.1.2 Membres SVIA des commissions SIA

Conseil suisse d'honneur : M. Ed. Meystre.

Commission pour les problèmes de l'éthique dans les professions d'ingénieur et d'architecte : —

Commission pour l'étude des problèmes relatifs à la structure de la SIA : MM. J.-C. Piguet (délégué suppléant du Comité central) ; R. Grossfeld.

Commission centrale des normes : M. R. Lambert.

Commission pour les normes du bâtiment : MM. A. Jaquet, R. Ernst.

Commission d'urbanisme et du trafic : MM. C. Wasserfallen, D.-L. Genton (EPUL).

Commission pour les relations entre ingénieur/architecte / maître de l'ouvrage/entrepreneur :
— maître de l'ouvrage : M. A. Kugler ;
— entrepreneur : M. M. Wiedmer.

Commission pour les questions relatives à la publicité : M. A. Décoppet.

Commission pour l'information : MM. J.-C. Piguet, président ; G. Cocchi.

Commission pour les questions d'assurance responsabilité civile et d'assurance-construction : —

Commission pour la formation postscolaire des ingénieurs et des architectes : MM. P. Meystre (A³), M. Derron (EPUL), R. Hofer.

Commission pour la protection des titres : MM. M. Derron, P. Soutter (ZIA).

Commission pour la maison SIA : —

Conseil d'administration de la maison SIA : M. P. Bonnard.

Commission pour la maison bourgeoise en Suisse : —

Commission de rédaction du Bulletin SIA : MM. D. Bonnard, J.-P. Cahen.

Rédaction du Catalogue suisse du génie civil : M. R. Derron.

Commission pour les publications de la SIA : M. J.-C. Piguet (SVIA et A³).

Commission pour les concours d'architecture : M. F. Brugger.

Commission pour les concours de génie civil : M. Ch. Dubas.

Commission pour les honoraires des architectes : MM. M. Richter, F. Sillig.

Commission pour la révision du tarif 102 : M. M. Richter.

Commission pour les honoraires des ingénieurs civils : MM. A. Bréguet, J.-P. Stucky, J.-M. Yokoyama.

Commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers : M. R. Pletscher.

Commission pour les honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens : —

Commission pour le règlement et tarif n° 110 : M. M.-D. Mueller.

Groupe de travail pour la révision du tarif b des règlements et tarifs n° 102, 103, 104, 108 : M. R. Pletscher.

Commission de coordination pour les règlements et tarifs n° 102, 103, 104, 108 : —

Commission pour les conditions générales pour l'exécution des travaux de construction n° 118 : MM. R. Adatte, W. Knobel.

Commission pour la révision des normes n° 117, 119, 120 : M. R. Adatte.

Commission pour les normes concernant les ascenseurs n° 106 : —

Commission pour la norme pour les tuyaux en béton n° 107 : MM. J.-P. Daxelhofer, P. Bovon (fabricants).

Commission pour la norme concernant le calcul et l'exécution de maçonneries de pierres naturelles et de pierres artificielles n° 113 : M. L. Marguerat.

Commission pour la norme n° 160 : MM. M. Derron, L. Marguerat.

Commission pour la révision de la norme n° 161 : MM. Ch. Dubas, M. Cosandey, L. Marguerat.

Commission pour la révision de la norme n° 162 : MM. L. Marguerat, F. Panchaud, A. Sarrasin.

Commission chargée d'établir des directives pour les installations de chantiers n° 167 : —

Commission pour les directives concernant la présentation des projets d'améliorations foncières n° 171 : M. A. Gueissaz.

Commission pour l'établissement de normes techniques pour les pipelines n° 172 : M. Ch. Dubas.

Commission pour l'établissement d'une norme pour l'hygiène des piscines : —

Commission pour l'établissement d'une norme sur le coefficient d'utilisation du sol : M. C. Wasserfallen.

Commission pour la normalisation des produits de ciment-amiant n° 175 : —

Commission pour l'uniformisation des termes relatifs au bois n° 176 : M. F. Bachmann.

Commission pour la protection des constructions n° 177 : —

Commission pour la protection contre l'incendie : —

Commission pour l'établissement d'une norme sur les constructions souterraines, en particulier les tunnels n° 179 : MM. F. Guisan, J. Norbert (Société suisse de mécanique des sols).

Commission pour l'établissement de directives pour l'isolation thermique dans le bâtiment n° 180 : —

Commission pour l'établissement de directives pour la protection contre le bruit n° 181 : M. R. Ernst.

Commission pour l'établissement d'une norme pour déterminer le prix au m³ des bâtiments n° 183 : —

Organisations dans lesquelles la SIA est représentée : (membres SVIA) :

Conseil de fondation du REG : MM. M. Derron (EPUL), J.-J. Morf.

Commission de surveillance du service technique de placement : —

Comité du CRB : MM. J.P. Vouga (FAS), J.-C. Piguet, B. Meuwly.

Conseil de fondation de la Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques : M. J.-C. Piguet, président.

S.A. des Editions des associations techniques universitaires : M. D. Bonnard (A³).

Comité de la section suisse de l'UIA : MM. J.-P. Cahen, J.-P. Vouga.

Comité national suisse de la FEANI : M. J.-C. Piguet, président.

5.2.1 Conférence des présidents romands

Cette conférence a été réunie à plusieurs reprises en 1967. Elle a traité essentiellement des points suivants :

- a) Formation postuniversitaire, en particulier extension des lieux de cours aux autres villes de Suisse romande.
- b) Possibilité d'échanges de conférenciers et programmation romande pour certains sujets.
- c) Propositions en vue de donner au *Bulletin technique de la Suisse romande* un meilleur rayonnement.
- d) Harmonisation des dispositions légales réglant l'exercice des professions.

5.2.2 Conférence romande du génie civil

Cette conférence ne s'est pas réunie au cours de l'année 1967.

5.2.3 Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment

Composition de la CR

Chaque canton romand délègue à cette conférence un représentant SIA. Les réunions ont lieu à Lausanne, à raison d'une séance chaque mois. Le secrétariat SVIA fonctionne comme organe de liaison.

Collaboration avec le GTB

Les buts poursuivis étant identiques à ceux recherchés par le GTB vaudois, c'est en étroite collaboration avec ce dernier que les travaux sont analysés en vue d'une recherche de coordination et de l'application d'une méthode commune, nécessaire à la revalorisation de la profession de dessinateur en bâtiment.

Activités

Les efforts de l'année 1967 ont porté essentiellement sur les points suivants :

1. Etude du niveau scolaire nécessaire pour candidats dessinateurs.
2. Définition du dessinateur en bâtiment.
3. Répartition théorique des tâches dans un bureau d'architecte.
4. Synthèse des méthodes souhaitées pour la formation pratique et théorique.
5. Moyens de formation.
6. Plan de formation pratique et théorique.

Nouveau règlement fédéral concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage de la profession de dessinateur en bâtiment

Pressée par les événements, la SIA centrale a convoqué, en fin d'année 1967, un Groupe de travail pour la révision de ce règlement. Outre les cinq représentants de la Conférence romande, les délégués des sections de Zurich, Winterthour, Bâle, Argovie, Lucerne, Suisse centrale et Grisons ont accepté de collaborer à cette étude.

L'important travail effectué par la CR-GTB a été mis à disposition de ce groupe d'étude, permettant ainsi très rapi-

dement un accord sur les dispositions générales d'un contre-projet SIA à celui présenté par l'OFIAMI.

Il est permis de penser que cette entente sur l'adoption de vues communes entre sections suisses à l'égard de ce règlement permettra la constitution rapide d'un groupe de travail SIA pour la formation professionnelle du dessinateur en bâtiment.

C'est tout au moins ce que les délégués intéressés ont laissé entendre lors des rencontres précitées.

Publication de la Monographie professionnelle et Guide méthodique

La synthèse des documents et tableaux d'analyses établie depuis 1966 doit permettre, dans le courant de 1968, la préparation de cette publication qui fournira les principes directeurs pour la formation des dessinateurs tant pour les maîtres d'apprentissage que pour les Ecoles professionnelles.

6. Prix et bourses SVIA

La SVIA a remis au cours de l'année 1967 les prix et bourses suivants :

Bourse SVIA à M. J.-J. Hemmler, étudiant ingénieur électrique de quatrième année, de nationalité suisse.

Un ancien boursier ayant bien voulu nous rembourser le montant de 500 fr. correspondant à la bourse que notre société lui a accordée en 1965, le comité de la SVIA a pris la décision de réinvestir immédiatement ce montant en une nouvelle bourse en faveur d'un étudiant de l'EPUL. Cette dernière bourse n'a néanmoins pas encore été attribuée par l'Ecole.

Prix SVIA — Ecole d'architecture.

La délégation du GA était composée de MM. Gerster et Gold, architectes.

La séance de jugement a eu lieu à l'aula de l'EPUL, le 14 juillet 1967.

Le prix a été décerné à M. Bertrand Nobs de Vevey.

7. Secrétariat permanent

Avenue Jomini 8, Lausanne — Tél. (021) 25 10 25.

Le secrétariat permanent de la SVIA est actuellement formé de deux personnes, soit de Mme M. C. Bonhôte et Mlle F. Oberson.

Outre la vente des normes SIA (en langue française), le secrétariat vend également les collections de normes USPR et les normes CRB.

Notre secrétariat est également à disposition de toute personne qui désirerait obtenir des renseignements et pour mettre nos membres en contact avec les spécialistes dont ils pourraient requérir les services.

D'autre part, nos membres peuvent utiliser les services de nos duplicateurs alcool et encré.

8. Rapport de gestion 1967

Commentaires

La comparaison entre le budget 1967 et les résultats enregistrés au compte de pertes et profits montre que les ventes de normes ont été légèrement inférieures aux prévisions, tandis que les prestations du secrétariat (assurance maladie, cours et conférences, divers) amenaient des rentrées supplémentaires couvrant largement les dépassements constatés aux dépenses.

Les cotisations sont maintenant payées très régulièrement. Les débiteurs cotisations inscrits au bilan sont l'expression de cette évolution très favorable.

Le secrétariat a dû faire face cette année à de nombreux travaux supplémentaires (LPA, formation post-universitaire, REG, conditions de travail, etc.). Il en est résulté certains dépassements de budget.

Dans l'ensemble, une gestion prudente a permis un amortissement raisonnable du mobilier et des installations. Les différents fonds à buts bien définis (prix et bourses, centenaire, cours) ont été légèrement adaptés et le capital a été augmenté de 1150 fr.

Profitons de l'occasion pour remercier le personnel du secrétariat de son activité multiple et de sa bonne

humeur dans la prise en charge des « pointes » de travail toujours très fréquentes dans une association telle que la nôtre.

8.1 Compte de pertes et profits 1967

	DROIT	AVOIR
Achat de normes SIA	25 691.75	
Achat de normes USPR	512.15	
Abonnements <i>Bulletin technique</i> .	10 444.50	
Frais d'impression et de reliure .	28.05	
Appointements	30 714.60	
Loyers et services locaux . . .	6 685.45	
Intérêts et droits de garde . .	11.90	
Entretien et réparations diverses		
mobilier	1 301.90	
Amortissements	4 000.—	
Assurances choses, taxes . . .	648.40	
Cotisations et abonnements . .	730.35	
Frais de bureau — fournitures .	3 156.—	
— imprimés	3 961.35	
— portes et CCP	3 509.—	
— téléphone	1 956.05	
— consultations et honoraires		
— autres frais	2 064.30	
Frais de représentation, réceptions, assemblées	704.20	
Groupe des architectes	1 986.49	
Groupe des ingénieurs	1 945.—	
Frais délégués et membres commissions	764.50	
Frais commission cours et conférences	158.30	
Mont-Pèlerin	977.20	
Augmentation de fonds	78.80	
Subsides et dons	1 550.—	
Prix et bourses	2 015.10	
Frais de voyages association . .	700.—	
Autres charges association . .	233.90	
Contributions	397.—	
Frais divers	1 077.60	
Loi vaudoise	4 998.45	
Formation postuniversitaire . .	198.70	
REG et exercice de la profession		
Information	301.20	
Etudes de normes	1 210.20	
Vente de normes SIA	262.55	
Vente de normes USPR	73.40	
Participation Série de prix . .		
Honoraire prestations secrétariat	34 437.30	
Cotisations 1967	18 646.—	
Produits divers	59 084.25	
Virement au compte de capital		
	1 150.01	
	116 119.55	116 119.55

8.2 Bilan au 31 décembre 1967

	ACTIF	PASSIF
Caisse	240.40	
Compte de chèques	21 850.45	
Banque — carnet CFV	5 130.65	
Titres	12 050.—	
Débiteurs cotisations 1967 . . .	1 802.50	
Débiteurs cotisations 1966 . . .	105.—	
Débiteurs cotisations 1965 . . .	370.—	
Autres débiteurs	7 775.05	
Stock normes SIA	4 568.10	
Stock normes USPR	1 317.90	
Mobilier et matériel	21 197.10	
Stock matériel de bureau . . .	800.—	
Actifs transitoires	6 966.40	
Maison SIA	30 500.—	
Créanciers	5 379.95	
Fonds Maison SIA	6 800.—	
Emprunts à long terme	15 799.35	
Fonds cours	4 531.20	
Passifs transitoires	47 080.30	
Capital	20 882.75	
Réserve sur débiteurs	1 000.—	
Fonds du centenaire	5 200.—	
Fonds prix et bourses	8 000.—	
	114 673.55	114 673.55

8.3 Rapport de vérification des comptes. Exercice 1967

Monsieur le Président et Messieurs,

Exécutant le mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 février 1967, nous avons procédé, le lundi 29 janvier 1968, à l'examen des comptes de la SVIA pour l'exercice 1967.

Ces comptes, tenus par Mme M. C. Bonhôte, secrétaire, nous ont été présentés par elle-même.

Les postes du bilan et du compte de pertes et profits ont été contrôlés. Les écritures sont conformes aux pièces comptables présentées.

Nous constatons avec satisfaction l'amélioration progressive du poste des cotisations arriérées, qui est pratiquement à jour.

Nous nous plairons à signaler que la comptabilité est tenue de façon exacte, pratique et claire, et nous en remercions sincèrement Mme Bonhôte.

Nous félicitons en outre le comité pour le résultat favorable de l'exercice.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 2) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs :

G. DUFOUR, architecte S. KRAYENBUHL, ingénieur

8.4 Budget pour 1968

RECETTES	
Résultat cotisations	Fr. 42 000.—
Résultat vente de normes	» 9 000.—
Prestations cours et conférences	» 9 000.—
Prestations secrétariat général	» 8 000.—
Caisse maladie	» 5 000.—
Série de prix	» 2 000.—
Total	Fr. 75 000.—

DÉPENSES	
Appointements	Fr. 33 000.—
Loyers et charges	» 7 000.—
Frais de bureau	» 15 000.—
Divers administration	» 5 000.—
Honoraires	» 2 500.—
Groupe des architectes	» 3 000.—
Groupe des ingénieurs	» 1 000.—
Autres charges association	» 3 000.—
Frais délégués, membres commissions	» 500.—
Subsides, fonds, prix et bourses	» 2 500.—
Amortissement	» 2 000.—
Total	Fr. 74 500.—

BIBLIOGRAPHIE

Méthodes modernes d'ordonnancement, par A. Battersby.

Traduit de l'anglais et complété par G. Savitzky et B. Sussman. Dunod, Paris, 1967. — Un volume de 265 pages, illustré. Prix : relié, 39 F.

Les méthodes d'ordonnancement du genre PERT, CPM et autres ont donné lieu à de nombreuses publications ; le caractère assez élémentaire des concepts mathématiques utilisés, joint au prestige des techniques du calcul électronique, explique une vogue provoquant enthousiasme chez les uns et scepticisme chez d'autres, rendus méfiants par un battage de mauvais aloï.

Aussi est-ce avec une grande satisfaction que l'on voit paraître en traduction française un ouvrage de la qualité et du sérieux de celui-ci ; précis, aussi complet qu'il peut l'être sous un si petit volume, il expose ces méthodes en termes simples mais exacts. Les exemples sont bien choisis ; un chapitre entier est consacré à la représentation par potentiels-tâches et à sa comparaison avec celle des potentiels-étapes ; enfin de nombreux aperçus sont fournis sur des questions connexes. Signalons encore que les divers chapitres sont suivis d'énoncés de problèmes dont les solutions figurent à la fin de l'ouvrage.

C. B.